

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Rognac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane LE RUDULIER, Maire de Rognac, qui ouvre la séance à 18 heures 30 et procède à l'appel des membres.

Présents : Sylvie MICELI-HOUDAIS, Jean-Michel MAZENQ, Marie-Antoinette CAILLOL, Guy LARROCHE, Véronique STRAUDO, Roland SCHACRE, Valérie MILLANCOURT, Adjoint au maire, Lucien DARET, Jean-Pierre GUILLAUME, Lydie RUSSO, Pierre SOUSTELLE, Yvan VESPERINI, Nadia DUCLAUT, Jean-Fabrice LACAVE (à partir de 19h00), Valérie BAJEUX, Bruno GERARDIN, Alain EGEA, Patrick MOLINO, Corinne HERINGUEZ,
Procurations : Angélique FORTE donne procuration à Sylvie MICELI-HOUDAIS, Henri CASIMIR donne procuration à Jean-Michel MAZENQ, Chantal CLISSON donne procuration à Guy LARROCHE, Jean-Fabrice LACAVE donne procuration à Yvan VESPERINI (jusqu'à 19h00), Corinne LUCCHINI donne procuration à Patrick MOLINO, Isabelle COLIER donne procuration à Alain EGEA,

Absents : Bernard TRITZ, Marie-Louise BESSETTES, Brigitte PELOFFY, Patrice VAUTHIER, Patricia BUFORN, Pierrette PUGLIESE, Dominique DIDIER, Valérie LAMBRECHTS,

En application de la loi du 13/08/04, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la désignation du Secrétaire de séance au scrutin public : Mme Marie-Antoinette CAILLOL a été désignée à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2017		
Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2017		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2017		
Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2017		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
N°	Rapports présentés	VOTE
1	Compte-rendu des décisions	Acté
2	Désignation des représentants de la commune auprès de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour la Société SOLAMAT MEREX - Centre de traitement de déchets industriels à Rognac	<p>A l'unanimité avec 25 voix pour, le Conseil Municipal applique la loi du 13 août 2004 pour le vote à main levée</p> <p>M. Yvan VESPERINI et M. Jean-Fabrice LACAVE sont désignés comme titulaires et Mme Sylvie MICELI-HOUDAIS et Mme Angélique FORTE sont désignées comme suppléantes</p>
3	Avis sur la demande d'adhésion de la commune de Velaux au SIGV	Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
4	Désignation du représentant de la commune auprès de la Mission Locale de l'Est de l'Etang de Berre	<p>A l'unanimité avec 25 voix pour, le Conseil Municipal applique la loi du 13 août 2004 pour le vote à main levée</p> <p>Mme Valérie BAJEUX est désignée</p>
5	Désignation des représentants de la commune auprès de la Commission de Suivi de Site pour le pôle pétrochimique de Berre – Raffinerie de Berre, UCA, UCB et dépôt du port de la Pointe, à Berre l'Etang, Butagaz, Compagnie des Hydrocarbures à Rognac, Brenntag Méditerranée à Vitrolles et Stogaz à Marignane	<p>A l'unanimité avec 25 voix pour, le Conseil Municipal applique la loi du 13 août 2004 pour le vote à main levée</p> <p>M. Yvan VESPERINI est désigné comme titulaire et M. Roland SCHACRE est désigné comme suppléant</p>
6	Budget Principal 2017 - Décision Modificative n° 2	Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 5 abstentions (Patrick MOLINO et sa procuration pour Corinne LUCCHINI, Alain EGEA et sa procuration pour Isabelle COLIER et Corinne HERINGUEZ) et 20 voix pour

7	Vote des subventions exceptionnelles		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
8	Taxe d'habitation - Abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
9	Taxe foncière sur les propriétés bâties - Exonération en faveur des logements situés dans le périmètre d'exposition aux risques délimité par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
10	Annualisation à 1607 heures des agents du Centre d'Animation Municipal		Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec 5 abstentions (Patrick MOLINO et sa procuration pour Corinne LUCCHINI, Alain EGEA et sa procuration pour Isabelle COLIER et Corinne HERINGUEZ) et 20
11	Création de postes permanents		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
12	Arrivée de M. Jean-Fabrice LACAVE Acquisition par la commune des parcelles cadastrées section F n° 245, 249 et 259 sises Entre Casteou à Madame Angelique YVON		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
13	Acquisition par la commune d'une partie des parcelles cadastrées section BO n° 17 et 39 sises RD 113 à la SARL LALEUF Père & Fils		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
14	Déclassement sis 35, impasse des Cigales II		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
15	Cession du délaissé communal contigu aux parcelles cadastrées section BE n° 158 et 82 sis 35, impasse des Cigales II à Madame Sandra CAPPELLETTI		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
16	Rectification de la délibération n° 16147 relative à la vente de la parcelle cadastrée section AP n° 181 sis 163, Boulevard Georges Brassens à Monsieur Michael FONTAINE		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
17	Déclassement du bâtiment communal l'Oustaou sis Place Saint-Jacques		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
18	Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section BT n° 172 sis Les Plans à Monsieur et Madame Jean-Pierre MISTRE		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
19	Ouverture dominicale 2018		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
20	Création d'un Conseil Municipal des Enfants		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
21	Retrait de la délibération n° 17085 relative à la vente des parcelles cadastrées section BT n° 169 et 434 sises Les Plans à la société Rognac Business Parc		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour
22	Vente des parcelles cadastrées section BT n° 169 et 434 sises Les Plans à la société Rognac Business Parc		Adopté à l'unanimité avec 25 voix pour

La séance est levée à 19h15

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera affiché incessamment au présent tableau.